

De : [georget pierre](#)
Date : 07/07/2014 09:09:04
A : [Groupe PS](#)
Sujet : SEANCE PLENIERE VENDREDI 4 JUILLET 2014

Pierre GEORGET

à

Michel-François DELANNOY, Président du Groupe Socialiste, Citoyen, Radical et Apparentés

Par un courriel du 02 juillet 2014, dont copie ci-dessous, je vous informais de mon absence à la séance plénière du Conseil Régional du vendredi 4 juillet 2014, malheureusement retenu par le décès et les funérailles d'un ami d'enfance.

Toutefois, je vous avais indiqué, lors de la suspension de séance, en groupe politique, ma décision de m'abstenir sur le Schéma Régional de Cohérence écologique, en présence de Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

L'absence de quorum au moment du débat sur les amendements, a reporté le vote au vendredi, et mon pouvoir a été utilisé en vote positif, au lieu d'abstention.

Je peux comprendre le fait majoritaire, mais je n'accepte pas ce manque de respect de ma liberté d'expression et de vote.

Je m'interroge sur la nécessité de siéger au Groupe Politique, si en l'absence bien involontaire d'un collègue, on procède contre sa volonté d'affirmer son choix

Je tenais à vous faire partager ma déception.

Bien cordialement.

Pierre GEORGET

Maire de Vitry-en-Artois
Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion
Conseiller Régional
-----*Message original*-----

De : [georget pierre](#)
Date : 02/07/2014 10:31:10
A : [Groupe PS](#)
Sujet : SEANCE PLENIERE VENDREDI 4 JUILLET 2014

Monsieur le Président,

Retenu par les obsèques d'un ami, je ne pourrai assister à la séance plénière, ce vendredi 4 juillet 2014, et je vous prie de m'en excuser.

Veillez croire, Monsieur le Président, en mes sentiments très dévoués.

Pierre GEORGET

Maire de Vitry-en-Artois
Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion
Conseiller Régional